



DOSSIER DE PRESSE

20 décembre 2018



Ouverture du site 2019 : une offre de formation actualisée et plus lisible

parcoursup.fr

@parcoursup_info @parcoursupinfo

etudiant.gouv.fr

@etudiant.gouv

esr.gouv.fr

education.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte
des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS
Inscription et formulation des
vœux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS
Confirmation
des vœux

15 MAI - 19 JUILLET
Phase
d'admission

Je m'informe et je consulte l'offre de formation



Je m'informe sur les filières, les formations et leurs débouchés sur Terminales2018-2019.fr

[Visiter le site](#)



Je parle de mon projet d'orientation avec mon professeur principal. Je participe aux salons de l'orientation dans ma région



Je consulte l'offre de formation complète sur Parcoursup

Près de 14 000 formations avec l'organisation des enseignements, les attendus et les critères d'examen des dossiers

[Chercher une formation](#)



SOMMAIRE



- 4** Les éléments clés de 2019
- 5** Une plateforme ouverte dès le mois de décembre pour renforcer l'information des candidats
- 6** Une plateforme enrichie avec de nouvelles formations pour plus d'opportunités pour les candidats
- 7** Une lisibilité et une transparence des formations accrue pour répondre aux attentes des candidats
- 9** Une procédure plus rapide pour que chacun trouve sa place plus vite
- 10** Le calendrier détaillé de la procédure en 3 étapes
- 12** Un accompagnement pour tous, tout au long de la procédure
- 14** 5 conseils pour les candidats

LES POINTS CLÉS DE 2019

>14 000

formations sur Parcoursup

30 000

places supplémentaires
dès 2019

350

instituts de formation
en soins infirmiers

150

instituts régionaux du
travail social

1

calendrier articulé et construit
avec le CNOUS pour les
demandes de bourses
et logement

1

réfèrent handicap dans chaque
formation

1

accompagnement personnalisé
jusqu'à la fin de la procédure

1

nouveau site d'information
[Parcoursup](#) construit avec les
retours d'utilisateurs

1

moteur de recherche
de formations intuitif

Focus sur les résultats de l'écoute usagers réalisée d'avril à juillet 2018

- 85 % des candidats interrogés sont à l'aise avec le fonctionnement de la plateforme et se disent autonomes pour l'utiliser
- 73 % des candidats interrogés prennent des décisions éclairées grâce aux informations proposées sur la plateforme sur les formations.

Points d'amélioration identifiés :

- Les utilisateurs perçoivent que toutes les informations figurent sur la plateforme mais ont des difficultés à entrer dans les contenus, parfois trop denses et trop textuels ;
- Certains candidats rencontrent des difficultés dans la recherche de formation notamment dans la lisibilité des intitulés de certaines formations ou parcours ;
- L'ensemble des candidats soulignent l'importance de la phase d'information et sont demandeurs d'un accès en amont à l'offre de formation
- La longueur de la phase d'admission a été soulignée, elle a été source d'inquiétude pour certains d'entre eux. Ils sont également demandeur d'une meilleure explication des listes d'attente sous la forme de support didactique comme une vidéo animée afin de mieux appréhender la phase d'admission.

UNE PLATEFORME OUVERTE DÈS LE MOIS DE DÉCEMBRE POUR RENFORCER L'INFORMATION DES CANDIDATS

Le site d'information **Parcoursup.fr** ouvre dès le **20 décembre 2018** afin de donner davantage de temps aux candidats pour consulter les formations, affiner leur projet d'études et se préparer à la formulation des vœux à partir du 22 janvier.

Parcoursup.fr a été rénové pour répondre aux recommandations des usagers sollicités par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pendant la campagne 2018 de Parcoursup.

Il comprend notamment :

- une frise chronologique dynamique présente sur chaque page qui détaille sous la forme d'un "mémo" les principales actions à réaliser par le candidat selon l'étape de calendrier dans laquelle on se trouve ;
- une rubrique "**Questions fréquentes**" plus accessible, qui répond précisément aux interrogations des candidats et qui sera enrichie au fur et à mesure de la procédure ;
- des **tutos vidéos** qui seront proposés pour aider les candidats à comprendre et anticiper les étapes de calendrier ;
- toute l'information sur **les démarches "vie étudiante"** avec le calendrier de demandes de bourses et de logement adapté à celui de Parcoursup ;
- un fil twitter intégré à la page d'accueil pour suivre l'actualité de Parcoursup ;
- l'**accessibilité du site internet** pour les personnes en situation de handicap

The screenshot displays the Parcoursup website interface. At the top, there is a navigation bar with the Parcoursup logo and menu items: "C'est quoi?", "Calendrier", "Les formations", "Questions fréquentes", and "Contact". Below the navigation bar is a horizontal timeline with four stages: "20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER Découverte des formations", "22 JANVIER - 14 MARS INCLUS Inscription et formulation des vœux", "15 MARS - 3 AVRIL INCLUS Confirmation des vœux", and "15 MAI - 19 JUILLET Phase d'admission".

Below the timeline, the main heading reads "Je m'informe et je consulte l'offre de formation". There are three main service tiles:

- Je m'informe sur les filières, les formations et leurs débouchés sur Terminales2018-2019.fr** (with a magnifying glass icon and a "Visiter le site" link).
- Je parle de mon projet d'orientation avec mon professeur principal. Je participe aux salons de l'orientation dans ma région** (with a speech bubble icon).
- Je consulte l'offre de formation complète sur Parcoursup** (with a magnifying glass icon, a note about 14,000 formations, and a "Chercher une formation" button).

At the bottom, there is a grid of four video thumbnails:

- "Parcoursup, c'est quoi?"
- "Echanger sur votre orientation"
- "Préparer votre vie étudiante"
- "Des parcours personnalisés pour réussir votre 1ère année"

On the right side, there is a Twitter feed with a tweet from Parcoursup (@parcoursup) about the "parcours de réussite" and a "Je découvre les formations" button. At the very bottom right, there is a social media follow button: "Suivez-nous sur les réseaux sociaux".



UNE PLATEFORME ENRICHIE AVEC DE NOUVELLES FORMATIONS

Un périmètre de formations élargi dès 2019

Un peu plus de **14 000 formations** seront disponibles sur la plateforme [Parcoursup](#) dès cette année. L'intégration des nouvelles formations se poursuivra en 2020 avec l'intégration des nouvelles formations : Sciences Po Paris, Dauphine, Les instituts d'études politiques (IEP). D'ici janvier 2020, toutes les formations seront donc disponibles sur [Parcoursup](#).

Dès cette année :

- **350** Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)
- **150** Établissements de Formation en Travail Social (EFTS)

Soit près de 30 000 places supplémentaires pour les candidats sur Parcoursup.

L'entrée des IFSI sur Parcoursup : des avantages concrets pour les candidats

- Une admission sur dossier, sans entretien, à la place du concours
- Une procédure d'accès gratuite : il n'y a plus de frais liés au concours et pas de frais de dossier
- Un dossier unique et la possibilité de candidatures nombreuses, sans frais
- Une présentation homogène des caractéristiques des IFSI accessibles dès le 20 décembre sur Parcoursup

Une offre de formation rendue plus lisible pour les candidats

Pour les dispositifs de réussite :

Une présentation des dispositifs de réussite qui composent les formations (tutorat,...). Ainsi, chaque formation ou établissement détaillent les différentes actions concrètes mises en place.

Pour faciliter la recherche des formations

Un moteur de recherche intuitif qui sera disponible dès le 22 janvier.

- le moteur de recherche de formations 2019 permettra la recherche d'un ou plusieurs mots saisis par les candidats : ils pourront ainsi effectuer une recherche de formation par "mots clés", en complément de la recherche par noms de mention ou de spécialités.

Pour faciliter la lecture des intitulés de formations

- Suppression des acronymes de formation difficiles à comprendre pour les candidats ;
- Explication de la notion de double diplôme : le double diplôme est une formation "augmentée" qui permet la délivrance de deux diplômes à la fois. La notion de bi-licence est supprimée.

Une plateforme qui garantit la transparence et apporte des informations utiles au candidat pour faire ses choix

L'information apportée aux candidats est un élément essentiel pour leur permettre de faire leurs choix en toute liberté et connaissance. Plusieurs améliorations sont apportées pour la procédure 2019 :

- affiche du "rang du dernier appelé" dès le 15 mai pour que les candidats puissent se situer sur la liste d'attente.
- les attendus définis pour chaque formation à l'échelle nationale détaillent les compétences et connaissances nécessaires à la réussite ;
- les critères généraux d'examen des dossiers : ces éléments doivent être à la fois précis, en cohérence avec les attendus de la formation et non discriminants. La définition de ces éléments donne à la commission d'examen des vœux de chaque établissement le cadre dans lequel doivent être définis les modalités d'examen des vœux permettant d'ordonner les candidatures.
- accompagnement des établissements dans l'utilisation de l'outil d'aide à la décision et pour le respect des procédures liées au traitement de données individuelles

UNE PROCÉDURE PLUS RAPIDE POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE PLUS VITE

Une procédure raccourcie adaptée aux comportements des candidats

- la procédure démarre plus tôt et se termine plus tôt pour permettre aux candidats de trouver une place plus vite et d'éviter le sentiment de longueur du dispositif au cours de l'été.
- la phase d'admission sera pour l'essentiel terminée avant les vacances d'été

À la fin du mois de juillet 2018, l'essentiel des propositions étaient stabilisées pour les candidats. Le processus avait convergé au 31 juillet 2018, 96,8 % des candidats de la phase principale avaient accepté leur proposition d'admission définitive et n'avaient pas changé d'avis jusqu'à la clôture de la procédure au mois de septembre.

La procédure 2019 permettra de répondre à la demande des formations d'avoir des effectifs de rentrée stabilisés plus tôt, afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions.



Un calendrier articulé avec le CNOUS pour les demandes de bourse et de logement

En cohérence avec le calendrier Parcoursup, les candidats peuvent faire leur demande de bourse et/ou de logement en créant leur dossier sociale étudiant (DSE) de janvier à mi-mai.

Bourse : des mesures pour faciliter la gestion du budget :

1^{re} mensualité dès le 30 août

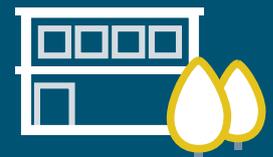
Mise en paiement des bourses : le 5 de chaque mois

Logement en résidence universitaire :

Fin juin : les premiers logements sont attribués

8 juillet : le candidat doit confirmer le logement de son choix

Le logement peut être demandé jusqu'au mois de septembre.





Voici le calendrier pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Chaque étape est primordiale et doit être réalisée dans le respect des délais impartis.

1

Novembre 2018 → 22 Janvier 2019 Je m'informe & découvre les formations

FIN NOVEMBRE → 22 JANVIER

Je m'informe sur mon orientation, notamment sur le site terminales2018-2019.fr, et je participe à la **1^{re} semaine de l'orientation** organisée dans mon lycée.

Si je suis déjà étudiant et que je souhaite **me réorienter** : je me renseigne auprès du service orientation de mon établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour bien comprendre le fonctionnement de la plateforme.

DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup :

- Je m'informe sur le déroulement de la procédure sur Parcoursup.fr
- Je consulte l'**offre de formation** : les contenus, les attendus, les débouchés professionnels et les critères d'examen des dossiers.

2

22 Janvier → 3 Avril 2019 Je formule mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux en participant à la **2^e semaine de l'orientation** et aux **journées portes ouvertes** dans les établissements de l'enseignement supérieur.

DU 22 JANVIER AU 14 MARS

Je m'inscris sur Parcoursup pour **créer mon dossier candidat**.

Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations), sans avoir besoin de les classer.

Judi 14 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour bien comprendre le fonctionnement de la plateforme.

3 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux**.

DU 5 AVRIL AU 10 MAI

Les formations examinent les vœux formulés par les candidats.

3

15 Mai → 19 Juillet 2019

Je reçois les réponses des formations & je décide

15 MAI

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

**DU 17 JUIN AU 24 JUIN**

La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

5 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

**25 JUIN → 14 SEPTEMBRE**

Phase complémentaire

JUSQU'AU 19 JUILLET

Je confirme mon inscription dans la formation que j'ai choisie selon les modalités précisées sur mon dossier candidat.



15 Mai > 14 Septembre 2019 : Je suis accompagné si je n'ai pas reçu de proposition et que je souhaite trouver une place dans une formation proposée par Parcoursup

Dès le 15 Mai, je peux demander **un conseil, un accompagnement individuel ou collectif**, au sein de mon lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation, en particulier si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, IUT, écoles etc.).

La phase complémentaire, de fin juin à mi-septembre, me permet de formuler de nouveaux vœux et d'obtenir une proposition d'admission dans une formation disposant de places disponibles.

Je peux bénéficier de l'accompagnement individualisé de la **commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** de mon académie.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS, TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE

L'accompagnement pour l'élaboration du projet d'orientation au lycée

2 professeurs principaux en terminale pour un suivi personnalisé, en lien avec les psychologues de l'Éducation nationale qui :

- guident individuellement chaque lycéen ;
- conseillent, incitent à participer à des salons et journées portes ouvertes, présentent les filières de l'enseignement supérieur et les débouchés... ;
- dialoguent avec les familles ;
- synthétisent les choix d'orientation de chacun pour l'avis du 2^e conseil de classe ;
- présentent et expliquent le fonctionnement de la nouvelle plateforme d'admission ;
- accompagnent tout au long des étapes de la procédure ;
- des heures d'accompagnement personnalisé consacrées à l'orientation intégrées à l'emploi du temps des élèves ;
- deux temps forts : deux semaines de l'orientation pour stimuler la réflexion et consolider le projet de formation.



Des étudiants ambassadeurs :

Ce dispositif est mis en place de manière large dans les universités, les écoles d'ingénieurs ou de commerce afin d'accompagner les élèves dans la construction de leur projet de formation. Les étudiants ambassadeurs se tiennent disponibles pendant la période de formulation des vœux pour répondre aux questions des candidats et partager leurs expériences au sujet de leur formation.

Focus sur les candidats en situation de handicap :

La fiche de liaison

Afin d'accompagner les candidats en situation de handicap, une fiche de renseignements, établie en concertation avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap, sera rendue disponible dans le dossier Parcoursup. Cette fiche (facultative) permet au candidat en situation de handicap qui le souhaite de préciser les modalités d'accompagnement dont il a bénéficié dans son parcours.

Si elle est renseignée, cette fiche sera transmise à la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) en charge des demandes de réexamen de la candidature. Uniquement si le candidat le souhaite, cette fiche sera communiquée au référent handicap de l'établissement au moment de l'inscription administrative. Ainsi, cela permettra de préparer le plus en amont possible les accompagnements dont il aura besoin au cours de l'année.

Un référent handicap dans toutes les formations inscrites sur Parcoursup

Le rôle de ce référent est de répondre à vos questions ou celles de votre famille sur les aménagements possibles pour faciliter votre poursuite d'étude.

Une fiche de suivi pour tous les candidats non-lycéens :

Pour la première fois, une "fiche de suivi" dédiée aux candidats non-lycéens a été créée. Elle leur permettra de valoriser les démarches effectuées pour leur réorientation. Elle pourra être complétée par l'une des structures d'orientation suivantes :

- le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) de votre établissement ;
- un service équivalent dans une école ou un établissement ;
- un Centre d'Information et d'Orientation ;
- les missions locales ;
- les Centres d'information et de documentation jeunesse ;
- ou encore les cités des métiers.



Cette fiche est facultative. Néanmoins, elle permet de valoriser la démarche de réflexion et de réorientation engagée par le candidat pour son nouveau projet d'étude.

Un accompagnement personnalisé de mai à septembre pour ceux qui n'auraient pas de proposition sur Parcoursup

Dès le 15 mai, les candidats qui n'ont reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives, pourront demander un accompagnement individuel ou collectif au sein de leur lycée ou d'un Centre d'Information et d'Orientation.

Ce rendez-vous les aidera à envisager d'autres choix de formation et à se préparer à profiter des places disponibles durant la phase complémentaire.

La phase complémentaire, de fin juin à mi-septembre, permettra aux candidats de formuler de nouveaux vœux et d'obtenir une proposition d'admission dans une formation disposant de places disponibles.

Après les résultats du bac, les candidats pourront bénéficier de l'accompagnement individualisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de leur académie.

Un service de réponse par les conseillers Parcoursup :

- un numéro vert disponible à compter du 22 janvier, accessible cette année pour les candidats en situation de handicap ;
- une messagerie contact depuis le dossier candidat ;
- des comptes sociaux Parcoursup : déjà présent sur Twitter et Facebook, un compte Snapchat ouvrira dans le courant du mois de janvier 2019.

5 CONSEILS POUR LES CANDIDATS

5 conseils pour les candidats, de leur recherche de formation sur Parcoursup à la réception des réponses des formations.

1 PRÉPAREZ EN AMONT VOTRE PROJET D'ORIENTATION

De novembre à janvier 2019 : renseignez-vous pour obtenir un maximum d'informations sur les métiers, les secteurs d'activités et les formations qui vous intéressent.

2 ÉCHANGEZ AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

En terminale, vous êtes accompagnés tout au long de l'année. Vos professeurs principaux et le psychologue de l'Éducation nationale de votre lycée sont là pour vous conseiller : n'hésitez pas à leur faire part de vos interrogations au moment de votre inscription sur Parcoursup **dès le 22 janvier 2019** et lorsque vous saisissez vos vœux sur Parcoursup **jusqu'au 14 mars**.

Pour les candidats en réorientation, des structures reconnues peuvent répondre à vos questions et vous aider dans la construction de votre projet d'étude.

3 PRÉPAREZ LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR VOUS INSCRIRE SUR PARCOURSUP

En tant que lycéen en terminale, vous devrez fournir :

- votre identifiant national élève (INE ou INAA en lycée agricole). Vous trouverez votre INE sur vos bulletins scolaires, ou sur votre relevé de notes aux épreuves anticipées du baccalauréat. En cas de doute adressez-vous au secrétariat de votre établissement ;
- si vous êtes bachelier : vous avez besoin de votre INE. Pour les étudiants en réorientation qui ont utilisé Parcoursup l'année dernière, il est recommandé de s'inscrire avec la même adresse électronique utilisée l'année dernière sur Parcoursup afin de récupérer les éléments de votre dossier ;
- une adresse mail valide que vous consultez régulièrement ;

4 SUIVEZ BIEN LE CALENDRIER ET SES DIFFÉRENTES ÉTAPES

3 étapes importantes à ne pas manquer :

- l'inscription et la création de votre dossier Parcoursup **du 22 janvier au 14 mars 2019**
- la formulation et la confirmation de vos vœux : **du 22 janvier au 3 avril 2019**.
- la réception et l'acceptation des propositions d'admission **du 15 mai au 19 juillet 2019**.



5 ABONNEZ-VOUS AUX COMPTES SOCIAUX PARCOURSUP

Pour rester informé tout au long de la procédure, n'hésitez pas à suivre @Parcoursup_info sur twitter ou @Parcoursupinfo sur Facebook pour vous tenir au courant et poser vos questions. Et sur snapchat à partir du mois de janvier.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

parcoursup.fr

 @parcoursup_info  @parcoursupinfo

 etudiant.gouv.fr

  @etudiant.gouv

esr.gouv.fr
education.gouv.fr